

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU COMITE TECHNIQUE**  
**RESEAU INFORMATION CULTURE**  
**2 AVRIL 2014 – CITE DE LA MUSIQUE - PARIS**

**Participants :****PFI :**

Jean-Louis Battisttetti, ARCADE  
Franck Cabandé, AVEC Limousin

**FILL :**

Marie-Christine Roux, Le MOTif  
Gregorio Yong-Vivas, Le MOTif

**Arts Vivants et Départements :**

Anaïs Bodin, Vosges Arts Vivants  
Laure Chataigner, Diapason - EPCC 73

**Cité de la Musique :**

L'équipe RIC

## SOMMAIRE

1. Module d'interopérabilité de la base RIC-FILL avec les outils de l'observation.....	3
2. Module pour la gestion de l'étude sur les financements publics de la culture .....	3
3. Finalisation du RIC Agenda Portail .....	4
4. Point sur les installations V13 .....	5
5. Demandes d'Aménagements du Comité.....	5
5.1 FILL (MOTIF) .....	5
5.2 PFI (ARCADE PACA) .....	5
5.3 PFI (AVEC Limousin) .....	5
5.4 AVD (DIAPASON - EPCC 73).....	6
5.5 AVD (Vosges Arts Vivants).....	6
6. Questions diverses .....	7
6.1 Population des communes millésime 2011 .....	7
6.2 Les nouveaux cantons .....	7
6.3 Autres points abordés.....	8

## 1. MODULE D'INTEROPERABILITE DE LA BASE RIC-FILL AVEC LES OUTILS DE L'OBSERVATION

Marie-Christine Roux indique que la FILL souhaite recueillir des informations rassemblées par le ministère/Direction du Livre pour import dans LRIC, mais rencontre des difficultés pour avancer sur ce sujet de l'interopérabilité, à cause de différences de vues entre la Direction du livre et le service voisin OpenData. La nomination récente de Claire Lamboley<sup>1</sup> pourrait favoriser cette interopérabilité.

Marie-Christine Roux insiste sur la mutualisation de la collecte d'information. Elle précise qu'il y a entre 800 et 1000 bibliothèques en région Ile de France, ce qui implique une saisie très lourde.

Un Cahier des charges est en cours de rédaction par les membres du comité FILL et supervisé par Marie-Christine Roux et Katy-Lise Atamian.

=>> CONCLUSION :

Organiser une réunion de travail entre l'équipe RIC et les membres du comité FILL pour finaliser le cahier des charges de ce module.

## 2. MODULE POUR LA GESTION DE L'ETUDE SUR LES FINANCEMENTS PUBLICS DE LA CULTURE

Jean-Louis Battistetti indique qu'une partie des informations de l'étude est déjà gérée dans le RIC, pour la reconduction de cette enquête, il nous est apparu pertinent d'étudier la faisabilité d'une intégration des données sur les financements publics de la culture dans le RIC.

Signalons que plusieurs organismes, membres du réseau RIC, souhaitent s'engager dans cette démarche et auraient besoin d'un outil de gestion.

Il ajoute que c'est un moyen d'enrichir le LRIC et de permettre à l'Observatoire des arts du spectacle de récupérer des données formatées pour y ajouter les différents types de financements en vue de l'étude.

Franck Cabandé demande s'il y a un automatisme dans le croisement des informations.

Mounir Tarifi indique que la création de ce module implique forcément la création d'automatisme pour faciliter la manipulation des données et la gestion de la saisie de l'information.

---

<sup>1</sup> Claire Lamboley, 55 ans, se voit nommée experte de haut niveau (groupe II) auprès du secrétaire général du ministère de la Culture et de la Communication, Jean-François Collin. Cette administratrice civile est chargée, en qualité de responsable opérationnelle, de conduire deux évaluations dans le cadre de la modernisation de l'action publique, la première concernant la politique de numérisation des ressources culturelles, la seconde les politiques de ressources propres des opérateurs du ministère de la Culture et de la Communication.

Source : <http://www.acteurspublics.com/2014/03/28/claire-lamboley-nommee-experte-de-haut-niveau>

Mounir Tarifi précise que la création de ce module a déjà débuté et qu'il sera intégré au LRIC afin d'éviter la multiplication de logiciel et de faciliter l'échange de données.

Jean-Louis Battisttetti précise que les données financières présentées sont stabilisées et consolidées au 31/12 de l'année précédente. Il indique que cela permettra de croiser des informations sur les différentes structures. Il signale une note de l'ARCADE PACA pour la présentation technique.

Actuellement, les études sont bisannuelles : les dernières données actualisées datent du 31/12/2012. En projet, une étude annuelle, avec toutes les structures/agences intéressées.

=>> CONCLUSION :

Organiser une réunion technique avec Magali Blain et Jean-Louis Battisttetti sur ce module à Aix-en-Provence.

### 3. FINALISATION DU RIC AGENDA PORTAIL

L'Equipe RIC indique qu'il y a différents modules en cours de développement et la nouvelle version RIC WEB 3.0 est déjà disponible.

Ce nouveau module permet de mettre en place un portail Agenda commun entre différentes structures disposant d'une licence de LRIC tout en intégrant les structures ne disposant pas d'une licence LRIC

Le fonctionnement individuel par structure comme c'est le cas sur la version RIC WEB 2.0 est maintenu.

Jean-Louis Battisttetti présente au Comité Technique le site de [l'Atlas culturel de PACA](#), c'est encore la version beta d'une cartographie des données exportées du RIC Web, on y trouve les différents opérateurs culturels (spectacle vivant ; arts visuels ; livre ; patrimoine ; culture scientifique...) en PACA avec les implantations physiques, avec géolocalisation à la rue près.

La finalisation du site est prévue pour fin mai et la communication sur ce nouveau site aura lieu à l'occasion du Festival d'Avignon début juillet 2014.

Franck Cabandé demande si on peut généraliser l'utilisation de l'Atlas culturel pour tout le réseau ?

- L'équipe RIC répond que c'est à voir avec l'ARCADE-PACA pour des questions de droit d'utilisation du développement réalisé en interne par à l'ARCADE sur la structure du RIC WEB.

## 4. POINT SUR LES INSTALLATIONS V13

La migration du LRIC a été effectuée sur les 2/3 des partenaires actuels.

Le processus de formation des nouveaux membres du réseau RIF a été terminé. L'équipe RIC a formé 25 personnes des neuf structures du Réseau RIF (Maad 93, Réseau 92, Réseau Musiques 94, Map 75, RIF, Pincés Oreilles, Le CRY, Combo 95 et Rezone 91).

Le conseil général 04 est en cours de préparation pour l'installation prochainement

## 5. DEMANDES D'AMENAGEMENTS DU COMITE

### 5.1 FILL (MOTIF)

Marie-Christine Roux et Gregorio Yong-Vivas indiquent que le passage vers la V13 s'est bien passé.

Gregorio Yong-Vivas précise que, notamment depuis l'installation de la V13, les données sur les librairies ont été publiées sur l'OpenData de la Région Ile de France.

### 5.2 PFI (ARCADE PACA)

1. Créer une case à l'intérieur des fiches « pas de courrier ». Elle servirait :
  - à bloquer les envois pour les personnes qui ne veulent pas recevoir de courrier papier et que des infos par mail (ce qui éviterait de vider le bloc adresse).
  - A bloquer les envois de courrier pour les fiches, notamment dans le fichier équipement, qui ne sont que des adresses de lieux (obligatoire pour la géolocalisation) mais pas des adresses postales. Ex : un jardin (qui sert à des spectacles et qui a une licence 1).
2. Créer une case adresse non exportable sur le web (différent de la case non exportable sur le site qui concerne l'ensemble de la fiche)
  - Certain artiste/interprète souhaite apparaître sur l'annuaire de l'Arcade mais sans leur adresse (qui est personnelle). On est obligé de vider l'adresse ce qui est très gênant pour d'autres traitements (courrier, étiquette...)
3. Dans le fichier événements : lorsque l'on fait une demande de suppression sur une fiche agenda, elle est exportée. (alors qu'une cessation ne l'est pas).

### 5.3 PFI (AVEC LIMOUSIN)

Avec l'aide du RIC Web, en 2014, l'AVEC aura plusieurs annuaires à mettre en ligne : artistes, équipements.

Franck Cabandé signale un problème d'export des champs : Capacité / Jauge et demande quelle est la différence entre les deux ?

- L'équipe RIC répond que la capacité, c'est le chiffre réel du nombre de places assises, et la jauge, c'est la fourchette des nombres minimum et maximum de personnes admises.

L'AVEC a aussi un projet d'annuaire des intermittents du spectacle en vue d'une diffusion web, pour la création d'une communauté, avec possibilité de recherche sur les intermittents locaux, mais rencontre des problèmes sur les requêtes sur les personnes physiques.

#### 5.4 AVD (DIAPASON - EPCC 73)

Laure Chataigner indique que l'annuaire RIC fonctionne très bien, mais que le projet agenda en ligne est en attente, car la gestion est chronophage pour l'équipe. L'outil, qui se veut être contributif n'est finalement pas utilisé par les Compagnies, les festivals...etc. Il est donc nécessaire de saisir les informations manuellement, mais l'équipe est trop petite et ne peut se permettre de consacrer un poste à cela. Le mauvais fonctionnement de l'aspect « contributif » de l'agenda tient aussi au fait que Diapason sollicite déjà les Compagnies de danse et de théâtre pour ses 2 lettres d'infos. Les Cie ne vont donc pas à nouveau remplir les fiches en ligne. Par ailleurs, sur le bassin chambérien et les territoires, de nombreux coordonnateurs culturels ont mis en place une lettre d'info culture qui fonctionne bien sur chaque canton. Les Compagnies n'utilisent donc pas l'agenda en ligne de Diapason, mais préfèrent envoyer leurs infos à leurs correspondants locaux.

Franck Cabandé explique le fonctionnement de l'agenda de l'AVEC, basé sur SPIP, avec saisie par les 200 contributeurs pour 80% des 6.000 événements annuels. Il explique que les prochains annuaires RIC vont être mis à jour grâce à cette communauté contributive.

Jean-Louis Battistetti précise qu'il n'y a pas de contributeurs extérieurs à l'Agenda de l'ARCADE PACA, car une autogestion par les diffuseurs eux-mêmes demanderait un important travail de contrôle et de fiabilité des informations qui sont utilisées à des fins d'études et d'observation.

#### 5.5 AVD (VOSGES ARTS VIVANTS)

Anaïs Bodin utilise LRIC depuis longtemps, mais seulement les fonctionnalités basiques pour l'instant. Le Conseil Général des Vosges utilise SharePoint pour mettre en place son annuaire, peut-être pour passer outre l'annuaire de Vosges Arts Vivants ? Lors de l'assemblée générale de Vosges Arts Vivants en juin, LRIC doit s'imposer comme l'outil incontournable.

Anaïs Bodin parle du projet de création d'un annuaire des artistes inscrits au RSA (plasticiens, musiciens, comédiens, conteurs,...) en partenariat avec le service social du Conseil Général des Vosges, destiné à faciliter le recrutement de ces profils spécifiques.

Sur ce dernier point, Gilles Vachia indique que ce sont des données extrêmement sensibles, possiblement discriminatoires, à mettre en place avec beaucoup de précautions !

## 6. QUESTIONS DIVERSES

### 6.1 POPULATION DES COMMUNES MILLESIME 2011

Mail de Katy-Lise Atamian, de l'Agence Régionale du Livre PACA, qui demande la mise à jour des populations des communes, et qui rappelle que les données concernant les populations sont actuellement celles du recensement 2006.

- L'équipe RIC précise que ces données sont disponibles à la vente sur CD de l'Insee, avec un coût à prendre en compte. Il n'y a aucun problème pour l'importation de ces données

NB : Il faut faire la différence entre les chiffres à prendre en compte : la population de la ville + la population comptée à part<sup>2</sup> = la population totale.

Jean-Louis Battisttetti demande si la DEPS<sup>3</sup> pourrait permettre la récupération de ces données ?

=>> CONCLUSION :

Depuis la réunion du comité, l'équipe RIC a obtenu un fichier de recensement actualisé. La mise à jour de la population est en cours de traitement par région.

### 6.2 LES NOUVEAUX CANTONS

Laure Chataigner demande comment faire avec les cantons nouvellement créés.

- L'équipe RIC répond que les cantons sont gérés avec les mots-clés, mais qu'il s'agit d'une spécificité peu utilisée à ce jour.

Laure Chataigner précise que les cantons sont gérés dans l'onglet « territoires » dans la base de Diapason EPCC 73 et non pas avec mots-clés. Mais la loi sur les nouveaux cantons n'est pas opérationnelle tout de suite ; que la question se pose tout de même sur la mise à jour de ces données suite à la redistribution des cantons en Savoie.

---

<sup>2</sup> La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

- personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune ;
- personnes résidant dans une communauté de catégorie 1, 2 ou 3 (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales ; communautés religieuses ; casernes ou établissements militaires) d'une autre commune mais ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune ;
- personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune : elles sont connues par les listes préfectorales ;
- En Nouvelle-Calédonie, la population comptée à part comporte en plus les personnes rattachées à une tribu de la commune mais qui résident habituellement dans une autre commune.

<sup>3</sup> Le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) est le service d'études et le service statistique ministériel du ministère de la Culture et de la Communication.

### 6.3 AUTRES POINTS ABORDES

Anaïs Bodin voudrait en savoir plus sur le fonctionnement du RIC. La fréquence et les attributions du Comité Technique, du Comité d'Orientation, de l'apport des Départements, des Régions et des Fédérations.

- L'équipe RIC invite tous les participants à consulter le rapport d'activité de la Cité de la Musique ([http://content.citedelamusique.fr/pdf/brochures/rapport\\_activites2013.pdf](http://content.citedelamusique.fr/pdf/brochures/rapport_activites2013.pdf)).

Gilles Vachia souhaite rendre plus visible le RIC sur le site de la Cité de la Musique. Franck Cabandé et Anaïs Bodin demandent comment ils peuvent l'aider.

- L'équipe RIC répond que la page du RIC sur le site de la Cité de la Musique renvoie vers le site du RIC sur : [ric.cite-musique.fr](http://ric.cite-musique.fr)

=>> CONCLUSION :

Afin de faciliter le suivi des travaux du Comité Technique, il est proposé de faire une synthèse des aménagements et des demandes : c'est Anaïs Bodin et Laure Chataigner qui s'en chargeront au niveau départemental ;

Franck Cabandé propose que le Comité Technique utilise un système de suivi de développement : [ChiliProject](#), un logiciel libre, qui permet :

- d'animer une communauté de développement,
- de garder l'historique des débats et des échanges sur un sujet précis,
- d'afficher une roadmap avec des dates de livraison.

L'équipe RIC est d'accord, car un tel outil apportera plus de transparence, mais attention à la complexité d'utilisation d'un logiciel supplémentaire et aux mises à jour aléatoires d'un logiciel libre.

Franck Cabandé fera une note d'explication du logiciel et des prérequis matériels pour les membres du Comité Technique.